

LE PRESIDENT

JOURNAL NAPOLEONIEN

Bureaux : Grande Rue Mercière, n. 22.

Lyon, 22 Mai 1849.

Divisions politiques ; union sociale.

Ainsi que nous l'avons dit hier, la bourgeoisie est faible parce qu'elle est divisée, et elle n'est divisée que par la variété de ses opinions politiques. Lors même qu'une impérieuse nécessité ne ferait pas une loi de l'union, lors même qu'une menace permanente n'amènerait pas la formation d'une sainte ligue, la raison seule aurait dû opérer entre les partis une réconciliation sincère et complète.

La raison en effet ; car, lorsque l'on est attaqué par un ennemi fort et puissant, le meilleur moyen de le vaincre est de lui opposer ses propres armes. Ainsi, la classe ouvrière bat en brèche la bourgeoisie au nom et au profit des doctrines socialistes, absolues dans leurs principes, insensées dans leur but, criminelles lorsqu'elles ne sont pas impossibles dans leur application ; il faut que la bourgeoisie résiste en arborant aussi sur son drapeau les réformes sociales, mais les réformes pacifiques, justes et compatibles avec nos mœurs, les réformes vraiment réalisables.

Compter sur une révolution politique pour sauver la société, c'est se bercer d'une chimère et se préparer non seulement une nouvelle déception, mais une ruine épouvantable.

Quelle révolution politique ferez-vous qui ne rompe immédiatement le faisceau indispensable à l'efficacité de la résistance ?

Sera-ce la restauration d'une monarchie légitime ? Mais si l'on discute volontiers le principe légitimiste, on réprouve généralement le parti de ce nom. Le peuple a pour lui une répugnance invincible, et le mot seul de *blanc*, si fausement et si traîtreusement appliqué au parti modéré, équivalait à une sentence de proscription ; et de plus, aussitôt la légitimité proclamée, il y a scission, et la bourgeoisie n'a pas à combattre un seul adversaire, elle a des ennemis dans

ses propres rangs ; les orléanistes se séparent de la masse ; les républicains modérés, attachés au nom et à la forme démocratiques, s'isolent aussi, et chacun se fait battre en détail.

Qu'au lieu de la légitimité on ramène la régence, et l'on obtient le même résultat. Le peuple que l'on a tant irrité contre la prétendue tyrannie de Louis-Philippe, ne fera pas un mouvement en faveur de ce régime, et les légitimistes protesteront, tandis que les républicains recommenceront à conspirer. Quel que soit donc le but d'une révolution nouvelle, elle n'apporte en ce moment que désordre et impuissance au parti modéré, et elle est pour ses adversaires le signal de nouvelles fureurs, le prétexte de nouvelles violences.

Laissons donc la politique de côté ; il s'agit bien de cela, lorsque les 8 à 900 mille ouvriers de nos villes, lorsqu'un grand nombre de cultivateurs, pris de transports inattendus, se laissent égarer jusqu'à demander le communisme, afin, suivant eux, de réaliser quelques améliorations ! Il s'agit bien de politique, lorsque le mot terrible de révolution sociale est prononcé !

Révolution sociale ! c'est-à-dire partage des fortunes, égalité des salaires, suppression du luxe, déification des vices sous le nom d'instincts, et extinction complète de la liberté au profit d'un esclavage harmonieux. Opposez la politique à ce mouvement effréné qui déclare une guerre irréconciliable au capital et à la fortune, qui proscriit l'épargne et qui se pose, la haine au cœur, la menace à la bouche, en face de toute supériorité morale ou matérielle en criant : à bas ! Essayez de résister avec la politique seule, et vous verrez tous les instruments se briser entre vos mains. Le fer deviendra roseau ; tout cédera, tout pliera devant le torrent.

Non, ce n'est point sur le terrain de la politique qu'il faut porter la question pour la dominer, c'est sur la réforme sociale.

L'agression est aveugle, eh bien ! pour que la résistance porte ses fruits, il faut qu'elle soit intelligente, et qu'en refusant ce qui est injuste, on s'empresse d'accorder et d'organiser ce qui est possible, ce qui est équitable. Le prolétaire est inhabile à faire sa part ; la bourgeoisie, qui est elle-même composée de prolétaires, doit la lui faire. C'est donc sur ces réformes que doit porter toute l'attention des bourgeois, ce sont eux qui doivent les étudier et les accomplir : toute autre conduite serait imprudente, et s'éloignerait de la justice comme de la vérité.

Au lieu de repousser dédaigneusement les propositions d'accommodement, que la bourgeoisie les provoque, qu'elle les discute, et qu'elle amène l'ouvrier à l'écouter en lui parlant de tout ce qui le concerne.

Des besoins réels existaient, on voulait des modifications profondes dans la société ; ces désirs, exagérés jusqu'à la violence, étaient devenus la passion quotidienne des travailleurs ; ils savaient qu'il fallait réformer, corriger et perfectionner, mais comment ? Là était leur embarras, lorsque quelques écrivains orgueilleux, quelques rêveurs, quelques utopistes, vinrent à eux avec des systèmes tout faits et des théories habilement arrangées pour la démonstration et la séduction surtout ; c'était et c'est encore, par malheur, absurde et impossible, quand ce n'était pas immoral.

Mais qu'importe ! le prolétaire n'a songé qu'au but ; les promesses qu'on lui faisait, répondaient à ses besoins ; les espérances qu'on lui montrait, il les avait caressées depuis longtemps, que lui importait le reste ! Que lui importait que la route fût bordée de précipices ! il ne savait en découvrir aucune autre, et personne ne lui enseignait à marcher ailleurs. Il est donc devenu socialiste parce que le socialisme seul a flatté ses penchants et promis satisfaction à ses besoins.

Mais qu'il vienne un autre moyen d'atteindre le même résultat, c'est-à-dire l'amélioration morale et

FEUILLETON DU PRÉSIDENT.

Les trois cartouches DU GRENAIER BONTEMPS

PAR AMÉDÉE SELLIER.

V.

La sortie de l'église à Douai.

Bontemps avait prononcé ces mots avec un certain mouvement de colère comprimé ; le bon bourgeois s'en aperçut, et se hâta de répondre :

Madame veuve Dallonville demeure rue du Cloître, n. 4. De la fenêtre de sa chambre on voit le portail de la cathédrale, et à la rigueur elle pourrait entendre l'office de son lit. Mais pour gagner cette rue, vous avez encore vingt bonnes minutes de chemin à faire, car nous sommes ici au champ de foire ou de kermesse, c'est-à-dire à une extrémité de la ville.

— Je saurai bien trouver, dit Bontemps. Et il s'éloigna au plus vite, après avoir salué son cicerone.

Chemin faisant, le grenadier rencontra quelques corps de garde des troupes alliées qui se retiraient de France et qui séjournaient à Douai. Les sentinelles russes portaient les armes au grenadier de la garde, et les soldats de la même nation qui se promenaient par la ville, lui adressaient le salut militaire avec des démonstrations de respect.

— Voilà des gaillards bien polis, se dit Bontemps ; je ne les hais pas, mais j'aimerais mieux les voir à Moscou qu'ici. Nous les aurions bien dispensés de nous rendre la visite que nous leur avons faite assez mal à propos en 1812.

Cette petite épigramme contre la fatale campagne de Russie ne doit pas étonner dans la bouche d'un soldat de la garde. Ces braves avaient toujours eu le privilège — et ils en usaient largement — de critiquer tous les actes militaires de l'empereur, et Napoléon, à qui rien n'échappait, et qui connaissait aussi bien l'esprit frondeur de ses grenadiers que leur dévouement intrépide, leur avait décerné pour cette cause le sobriquet de *grognaards*, qui caractérise admirablement ces vieux guerriers d'élite. Ce sobriquet était connu de toute l'armée et passera avec le nom de la garde à la dernière postérité.

Bontemps arriva enfin rue du Cloître et trouva faciement, dans cette rue déserte et silencieuse, la maison que le vieillard lui avait indiquée. Cette mai-

son était l'une des plus anciennes et des plus décrépies du quartier, et son pignon, sculpté et peint comme celui d'une maison de Grenade ou de Séville, marquait assez que sa construction datait de la domination espagnole dans les Flandres et les Pays Bas.

Le grenadier monta par un escalier en limaçon, à rampe ciselée et à colonnettes travaillées comme un point de Venise, jusqu'au troisième étage. Sur le palier se trouvaient deux portes séparées l'une de l'autre par trois marches, qui, comme toutes celles de l'escalier, affectaient des formes bizarres et représentaient par leurs mosaïques de faïence, les sujets les plus singuliers.

Bontemps frappa à la première porte venue ; une jeune fille vint lui ouvrir.

— Mme Dallonville, mademoiselle, s'il vous plaît ?

— Mme Dallonville, monsieur, c'est la porte en face, répondit la jeune fille, qui ne put d'abord réprimer un petit mouvement de frayeur à la vue d'un soldat armé de toutes pièces, mais qui se rassura bientôt en voyant la bonne figure du grenadier.

— Mille pardons, mademoiselle, dit Bontemps, en redescendant trois marches, et en se disposant à heurter à l'autre porte.

— Mais vous ne la trouverez pas, monsieur, reprit aussitôt la jeune fille, elle est allée au *salut*, à la cathédrale, avec ma mère.

matérielle des ouvriers, et tous y accéderont.

Ce moyen, c'est à la bourgeoisie de le chercher, de l'appliquer et de le faire réussir.

Résistez, mais perfectionnez; résistez, mais améliorez; résistez, mais surtout réformez. Sans cela vos divisions vous perdront en vous affaiblissant, et votre résistance ne sera qu'une barrière impuissante renversée en quelques instants.

Que la bourgeoisie accomplisse des réformes sociales, et elle évitera une révolution socialiste.

Après avoir renversé M. Léon Faucher, l'Assemblée nationale a voulu aussi enlever au général Changarnier la haute position dans laquelle il a su maintenir l'ordre à Paris depuis 5 mois.

Ce vote est significatif et peut se passer de commentaires: les deux hommes en qui se personnifiaient l'énergie et la force du pouvoir contre l'insurrection, ont été forcés de céder devant les votes de l'Assemblée nationale. Veut-elle donc être complice des tentatives d'émeutes auxquelles elle laisse le champ libre?

Par arrêté d'hier, 19 mai, le général de brigade Perrot est nommé, par intérim, commandant supérieur des gardes nationales de la Seine.

Le général Changarnier conserve le commandement en chef des troupes de toutes armes stationnées dans la première division militaire.

On nous écrit de Grenoble, à la date du 19 :

Dans votre article intitulé *les Représentants socialistes*, vous dites ceci: « Dans l'Isère, quel nom a de l'éclat ou de la valeur? MM. Saint-Romme et Farconnet (et non « Fauconnet) sont des hommes sans portée dans le jugement, sans suite dans les idées. »

Vous vous méprenez fort sur ces deux hommes politiques, qui ne sont pas plus socialistes que vous et moi. Le parti au désordre établit le plus faux calcul s'il fait le moindre fond sur le concours de MM. Saint-Romme et Farconnet.

Moi qui crois bien connaître ici hommes et choses, je n'hésite pas à proclamer sages, capables, dévoués à l'ordre et à la prospérité du pays, nos représentants Saint-Romme, Farconnet, Repellin, Crépe et Reymond. — Je vous abandonne les Berthou et les Chollet; ce dernier surtout dont votre ancien maire, M. Laforest, ne devait avoir nulle peine à sentir le principal mérite.

Nous n'avons jamais rangé MM. St-Romme et Farconnet parmi les socialistes; mais ces MM., avec un caractère honorable, des intentions loyales et un mérite remarquable, manquent de ce courage et de cette fermeté nécessaires souvent pour empêcher le mal. Bientôt il faudra être montagnards ou modérés; sauront-ils venir dans ce dernier parti où les appellent leur talent et leur position, ou bien persisteront-ils à rester sur la Montagne où ne les retiennent que des susceptibilités d'amour-propre et des scrupules puérils?

Le 16 courant, la ville de Cette a été le théâtre de troubles graves. Depuis plusieurs jours, des bandes d'individus parcouraient le soir les rues de la ville en faisant entendre des cris séditieux et des chants révolutionnaires. Ces désordres ayant pris un caractère plus grave, l'autorité a dû intervenir.

Les attroupements ont été dissipés par la force

armée après les sommations légales. Un drapeau rouge a été saisi, plus de 40 personnes ont été arrêtées, parmi lesquelles on compte M. Martial Peyret, qui, à ce qu'on assure, a été conduit à la prison de Montpellier.

On nous écrit du Havre :

« La flotte ne paraît pas avoir pour les socialistes la tendresse de l'armée. Les équipages des bâtiments en rade de Brest, ont voté à bord de la frégate la *Pandore*. Sur 419 votants, M. de Gasté, ingénieur de la marine, a obtenu 320 suffrages; M. Lacrosse, ministre des travaux publics: 297. Les équipages de ligne ont donné 413 voix à M. Lacrosse; 370 à M. de Gasté; 190 au général Leflo; 127 au général Cavaignac et 25 à M. Ledru-Rollin. Les voix se sont ensuite éparpillées sur 46 noms, la plupart d'officiers de la flotte, sans doute. Nous remarquons le vice-amiral prince de Joinville, 86 voix, et Péquiniot, sergent du 1er de ligne, 118. »

Le manifeste impérial suivant a été publié, le 8 mai, à St-Petersbourg :

« Nous Nicolas I^{er}, etc., etc.

« Par notre manifeste du 14 (26) mai de l'année dernière, nous avons informé nos fidèles sujets des malheurs qui avaient frappé l'Europe occidentale, nous déclarâmes en même temps que notre intention était de combattre nos ennemis en quelque lieu que ce fût, et de protéger l'honneur du nom russe et l'inviolabilité de nos frontières, sans nous préoccuper de notre propre personne et dans une union indissoluble avec notre sainte Russie.

« Depuis lors, les troubles et les mouvements séditieux n'ont pas cessé dans l'ouest de l'Europe. Des tentatives coupables ont entraîné la foule crédule par l'illusion trompeuse d'un bonheur qui n'est jamais sorti de l'anarchie et de la licence, elles se sont étendues jusqu'en Orient, dans nos principautés de la Valachie et de la Moldavie, soumises au gouvernement turc. L'entrée de nos troupes et des troupes ottomanes dans ces provinces a suffi pour y rétablir la tranquillité et pour la maintenir.

« Mais dans la Hongrie et dans la Transylvanie, les efforts du gouvernement autrichien, divisés par une guerre sur un autre point avec des ennemis nationaux et étrangers, n'ont pu vaincre jusqu'à ce jour la révolte.

« L'insurrection, soutenue par l'influence de nos *traîtres de la Pologne* de l'année 1831 et des renforts de transfuges et de vagabonds d'autres pays, a donné à la révolte une extension de plus en plus menaçante. Au milieu de ces événements funestes, S. M. l'empereur d'Autriche nous a invité à l'assister contre l'ennemi commun; nous ne lui refuserons pas ce service.

« Après avoir invoqué le Dieu des batailles et le maître des bataillons, puisqu'il protège la juste cause, nous avons ordonné à notre armée de se mettre en marche pour étouffer la révolte et anéantir les anarchistes audacieux qui menacent aussi la tranquillité de nos provinces. Que Dieu soit avec nous, et personne ne pourra nous résister, nous en sommes

convaincus. Tels sont les sentiments de tous nos sujets. Chaque Russe partage cet espoir, et la Russie remplira sa sainte vocation.

Petersbourg, 8 mai 1849.

Signé : NICOLAS.

Nouvelles d'Italie.

Turin, 19 mai 1849.

La cour de cassation a rejeté le pourvoi de Ramorino, et il n'y a plus maintenant que la prérogative royale qui puisse le sauver.

Les négociations pour la paix avancent, mais sans avoir pu encore arriver à une conclusion; aussi, notre gouvernement a formé à St-Maurice un camp de deux divisions pour être prêt à tout événement. Les Autrichiens qui sont à Alexandrie observent toujours une discipline fort sévère.

Le duc de Parme est entré à Plaisance le 16 mai, il y a reçu un accueil très froid.

En Toscane, le général d'Aspre gouverne de la manière la plus arbitraire. Il est urgent que le retour du grand duc rende à ce malheureux pays une administration régulière et libérale.

On est sans nouvelles de Bologne, ce qui prouve que cette ville tient toujours. L'arrivée des renforts autrichiens rendra bientôt toute résistance inutile.

Les révolutionnaires d'Ancône, gênés par la présence des consuls étrangers, les ont renvoyés sous prétexte que leurs nations étaient en guerre avec la république. Désormais on pourra assassiner à l'aise à Ancône sans qu'aucune voix proteste.

Les événements marchent à Rome avec une grande lenteur. On fait toujours des préparatifs de défense, mais en même temps on négocie avec le général Oudinot, qui a porté ses avant-postes en vue de Rome.

Le pays occupé par les Français se loue beaucoup de leurs procédés et de leur excellente discipline.

NOUVELLES DE L'EXPÉDITION.

Au camp de Castel di Guido, 15 mai.

La position de l'armée française en Italie prend de jour en jour plus de consistance. Nos troupes sont maintenant maîtresses des trois seules routes qui relient Rome à la mer, en même temps que leur position à cheval sur les deux rives du Tibre interceptent les arrivages par le fleuve. L'avant garde de notre armée est à San-Antonio, à 6 kilomètres de Rome, sur la route de Civitta-Vecchia; elle se relie par sa droite avec la Magliana, village sur les bords même du Tibre, et de fortes colonnes mobiles sillonnent le terrain sur notre gauche jusqu'à la route de Florence et le Ponte Molle. Dans toute la partie inférieure de la vallée du Tibre, l'arrivée des Français a été acceptée avec joie, accueillie avec transport. A Fiumicino et à Ponte-Galeva, la population tout entière s'est portée au-devant de nos soldats qu'elle regarde avec raison comme appelés à la délivrer du joug odieux qu'elle subit avec peine et que lui impose cette poignée de réfugiés génois et lombards dont la violence et les exactions ont su réduire au silence une population tout entière.

— Au salut?

— Oui, monsieur.

— Et ce ne doit pas être bien long un salut, mademoiselle?

— Oh! non, monsieur, elles ne tarderont pas à rentrer... Eh! tenez, continua la jeune fille en se penchant à la fenêtre du pailier, voilà qu'on sort de l'église, l'officiant est terminé... Je vois ces dames qui reviennent avec M. Bloquet, le second vicaire.

— Ah! très bien, dit le soldat, en mettant aussi la tête à la fenêtre; je vois bien M. Bloquet, le second vicaire, mais je ne reconnais pas Mme Dallonville... par la raison que je ne l'ai jamais vue. Dites-moi laquelle de ces deux dames est votre mère, et je reconnaitrai Mme Dallonville.

— Ma mère est cette grande dame mince qui porte son missel à la main, et qui tient un éventail de l'autre.

— Diable, mais c'est une belle femme que Mme votre mère. Et Mme Dallonville est par conséquent cette vieille dame qui marche à l'aide d'une canne et qui porte un grand sac, apparemment pour y serrer ses ustensiles de dévotion?

— Précisément.

— Elle rit la pauvre femme! Hélas! quel rabat-joie je vais faire!... Et pourtant il faut lâcher le mot. Sacrototte, c'est une vilaine commission que je me

suis donnée là.

— Dans cinq minutes, ces dames seront ici avec M. Pabbé Bloquet, dit la jeune fille.

— Ah! pardieu, il me vient une idée! s'écria Bon-temps, en se frappant le front, et je la crois bonne; partons du pied gauche.

Et le grenadier se mit à descendre les escaliers quatre à quatre.

— Mais où allez-vous donc, monsieur le militaire, criait la jeune fille; voilà Mme Dallonville qui vient, attendez-la donc.

— Je trouve plus convenable d'aller au-devant d'elle, mademoiselle; ne vous inquiétez pas, nous allons revenir tous ensemble.

Et en deux sauts, le soldat se trouva sur la place de la cathédrale et en face du groupe des personnes dont la mère du lieutenant de la garde occupait le centre.

Le grenadier s'avança d'abord résolument sur le parvis; mais plus il approchait du groupe où se trouvait Mme Dallonville, plus il sentait son émotion et son trouble augmenter.

Tout occupé qu'il était, il ne faisait pas attention que tous les regards étaient fixés sur lui, et que son apparition dans cette place pacifique éveillait toutes les curiosités.

— Mille bombes! se disait-il, quel mauvais coup

de baïonnette je vais donner à cette pauvre femme; je crois, Dieu me pardonne, que je tremble du mal que je vais lui faire.

En effet, les jambes du soldat flageolaient sous lui, et sa figure toute basanée était devenue pâle; mais on pouvait attribuer à la fatigue ce qui n'était l'effet que de l'émotion.

Cependant il fit un effort sur lui-même, et au mot de *courage*, en avant! qu'il prononça tout bas, il alla se camper gravement en face de Mme Dallonville.

— Madame Dallonville? fit-il en portant respectueusement la main à son bonnet à poil.

— Ah! s'écria la pauvre mère, en reconnaissant l'uniforme, c'est un soldat de la garde!... Vous venez, j'en suis sûre, me donner des nouvelles de mon cher fils... il est votre officier?

— Il l'était!... murmura le soldat, mais si bas, que le prêtre, accoutumé au diapason du confessionnal, fut le seul qui l'entendit.

— Comment se porte mon cher fils, continua la bonne dame; pourquoi, depuis trois mois que l'on ne se bat plus, ne m'a-t-il pas écrit? dites-moi, mon ami?

— Elle me fend le cœur, murmura encore le grenadier, immobile comme une statue.

(La suite au prochain numéro.)

La frégate à vapeur et à hélice la *Pomone* qui a transporté à Civitta-Vecchia M. de Lesseps, envoyé extraordinaire du gouvernement de la République dans les États pontificaux, est de retour à Toulon depuis le 17.

Ce bâtiment n'a apporté que des nouvelles de peu d'intérêt. On savait à Civitta-Vecchia, le 15, que l'armée occupait toujours les mêmes positions et qu'une brigade s'était portée en avant dans la direction de Rome, où le général Oudinot s'attendait à être appelé.

Le bruit de la défaite qu'auraient fait éprouver les Romains à l'armée napolitaine semblait se confirmer.

Le camp de Palo a été mis dans un bon état de défense, et il pourrait être gardé, au besoin, par un petit corps de troupes.

La situation est jugée comme extrêmement grave par tous les hommes politiques. On prévoit une lutte immédiate dans l'Assemblée, entre le parti de l'ordre et celui du socialisme, entre la société et les niveleurs de 93.

On fait aujourd'hui courir le bruit d'un changement de ministère; M. Dufaure, M. de Tocqueville, M. Bedeau seraient le noyau de cette combinaison dont nous n'avons pas à apprécier le mérite, attendu que nous ne croyons à aucun changement de cabinet jusqu'à la nouvelle Assemblée.

Une chose remarquable, c'est le changement qui s'est opéré dans le petit commerce. Il n'ose pas encore avouer ses votes et se fait rouge par précaution.

Généralement, l'esprit de la population parisienne est très mauvais.

Le comité électoral de la rue de Poitiers doit se dissoudre officiellement demain lundi, après une séance générale de tous ses membres. Déjà depuis deux jours il a cessé ses fonctions, et il a ainsi donné une preuve de son respect pour la légalité. On assure qu'un comité de propagande anti-socialiste sera nommé avec les éléments qui composaient cette réunion. Une commission sera formée pour activer cette œuvre de propagande en attendant que les représentants du parti modéré de la nouvelle Assemblée aient formé une réunion politique dans le genre de celle de la rue de Poitiers, et que le comité de propagande puisse être organisé définitivement par ses soins. On annonce que l'histoire du comité électoral de la rue de Poitiers va être publiée très prochainement par M. Léon Vidal, secrétaire de ce comité. Ce livre politique contiendra le récit des actes du comité et de tout ce qui se rattache à ses opérations. Ce sera une page importante de notre histoire contemporaine.

CHRONIQUE PARISIENNE.

Les combattants et blessés de Février ont donné un banquet hier. Impossible de consigner ici les propos et les toasts abominables qui ont été portés. Qu'il nous suffise de dire qu'on a bu à la confusion des républicains de la veille et du lendemain, à l'avènement de la République démocratique et sociale.

— Il n'est pas jusqu'aux enfants des pensions et des collèges que les socialistes ne soient parvenus à travailler. Ces petits bons hommes connaissent très bien les termes de *réac* et d'*aristo*, et s'insurgent pour qu'on chante : *Domine salvas fac Respublicas*.

— Les renseignements qui arrivent des départements augmentent encore la majorité du parti modéré au-delà de 500 sur 750. Bien décidément ne sont pas réélus MM. Marrast, Lamartine, Marie, Billault, Buchez, Sénard, Audry de Puyraveau, Flocon, Recurt, Pagnerre, Garnier-Pagès, Dupont (de l'Eure), etc., etc., tous membres du gouvernement provisoire ou du cabinet Cavaignac.

— On annonce que le gouvernement espagnol a mis à la disposition du général Oudinot, pour ses soldats blessés, l'hôpital de Palma (îles Baléares).

— M. Drouin de Lhuys a remis au ministre d'Autriche une note qui contient, en termes fermes et modérés, la désapprobation la plus complète de la conduite que viennent de tenir les troupes autrichiennes à Livourne et à Bologne.

— Dans une dépêche récente qu'il vient d'adresser au gouvernement, le général Oudinot déclare qu'il a adopté pour plan de campagne contre la ville de Rome de la forcer par la famine.

— Plusieurs préfets viennent de donner ou d'offrir leur démission, à ce qu'on assure, par suite d'actes d'hostilités qu'ils ont eus à subir dans leurs départements.

— Ces deux dernières journées, comparées aux précédentes, ont donné, pour les hôpitaux et hospices civils, quinze cholériques de moins.

Voici, du reste, le mouvement général des maladies depuis le commencement de l'épidémie : hôpitaux et hospices civils, 5,512 attaques; 2,736 décès.

— On lit dans la *Nation* de Bruxelles :

« On nous communique à l'instant une lettre datée du château de Froshdorf, et émanant d'une personne attachée à la suite du duc de Bordeaux. D'après cette lettre, les Hongrois auraient surpris cette résidence, et le duc de Bordeaux n'aurait eu que tout juste le temps de prendre la fuite pour échapper à l'armée hongroise. »

— M. le général de division du génie Vaillant, qui est parti pour Civitta-Vecchia ces jours derniers, est accompagné du colonel Niel, du 3^e régiment de l'arme, et d'un capitaine.

— M. le général d'artillerie Thiry est nommé commandant en chef de l'artillerie du corps expéditionnaire d'Italie. Il est parti aujourd'hui pour se rendre au quartier-général du général Oudinot.

— Plusieurs journaux socialistes ayant inséré des articles calomnieux sur l'administration de la police en cherchant à persuader à leurs lecteurs que des barricades devaient être élevées par des hommes déguisés et couverts de blouses, qui, placés derrière, tiraient sur les troupes de ligne pour engager une collision, M. le procureur de la République a reçu une plainte et poursuivra les auteurs de ces lâches diffamations.

ASSEMBLÉE NATIONALE.

Séance du 19 mai.
PRÉSENCE DE M. MARRAST.

La séance est ouverte à une heure et demie.

M. LE PRÉSIDENT : L'ordre du jour appelle la suite de la deuxième délibération sur le projet de loi concernant le timbre des effets de commerce.

La chambre en est restée à l'article 4, qui est ainsi conçu :

« Toute contravention aux articles précédents sera passible d'une amende de 6 0/0 contre le souscripteur de lettre de change, billet à ordre ou autre effet sujet au timbre, et d'une pareille amende de 6 0/0 contre l'accepteur; et, à défaut d'accepteur, contre le premier endosseur, ainsi que contre le bénéficiaire ou premier endosseur des autres effets. »

MM. Davy, Favreau et Waldeck-Rousseau, faisant partie de la minorité de la commission, proposent de remplacer les articles 4 et 5 du projet par l'article suivant :

Article 4. — Toute contravention aux articles précédents sera passible d'une amende de 5 0/0 contre le souscripteur de la lettre de change, billet à ordre, ou autre effet sujet au timbre, et d'une pareille amende de 5 0/0 contre chacun des bénéficiaires, endosseurs ou cessionnaires du titre non timbré.

M. Emile Leroux, rapporteur, combat l'amendement; il veut laisser à la loi de 1834 toute sa force. La proposition de supprimer l'article 5 n'est pas plus acceptable.

M. Valette appuie l'amendement.

M. FAVREAU : L'Assemblée n'est pas évidemment dans une disposition d'esprit qui lui permette d'examiner un projet aussi grave. (Oui! oui!) en conséquence, je propose l'ajournement. (Oui! oui!)

L'ajournement est prononcé.

La suite de l'ordre du jour appelle la première délibération sur le projet de loi tendant à suspendre pendant trois mois, dans le département de la Seine, les dispositions de l'article 67 de la loi du 22 mai 1834 sur la garde nationale.

M. Lejeard de la Diriays demande l'ajournement.

M. GOUCHAUX : L'ajournement que l'Assemblée vient de prononcer sur un projet financier, n'est pas un motif pour qu'elle ne s'occupe pas d'un projet de loi politique fort important. Je demande la délibération.

M. MARCHAL : Dans la situation d'esprit où se trouve l'Assemblée, avec ses préoccupations, il est impossible qu'elle discute la loi. La loi, d'ailleurs, n'a pas obtenu la déclaration d'urgence; rien ne presse; dans l'état où se trouve l'Assemblée nationale, elle ne doit s'occuper que des choses urgentes, et éviter les discussions qui peuvent remuer les passions.

M. FLOCON : Quelles passions?

M. MARCHAL : Les passions les plus dangereuses.

M. Laussedat insiste pour la discussion.

M. LAROCHE-JACQUELIN : Il est évident que le temps vous manquera pour le vote définitif de la loi.

De plus, je sais qu'un grand nombre de nos collègues qui n'ont pas été renommés ne veulent pas voter. (Tumulte à gauche.)

M. CLÉMENT THOMAS : Si on avait égard à de pareilles résolutions, il n'y aurait plus qu'à prononcer la dissolution de l'Assemblée. Nous devons, jusqu'au dernier moment, conserver nos pouvoirs et en user. La loi me paraît pressante. La position du général Changarnier appelle un vote de l'Assemblée. Le peuple est aujourd'hui assez fort pour imposer sa volonté. (Agitation.) Un chef militaire qui a été blâmé ne peut les conserver. (Agitation croissante.)

M. DE TRACY, ministre de la marine : L'Assemblée nationale a retranché au général une indemnité pécuniaire. Ceci ne me paraît pas un blâme comme on l'a prétendu. Cette indemnité a souvent soulevé des réclamations dans les chambres; je rappellerai que dans la discussion même un hommage a été rendu à l'honorable général Changarnier.

Le gouvernement a cru, momentanément, devoir déroger à la loi. Il en est convenu; il est venu vous le dire. Vous avez insisté. Il vous a présenté une loi pour maintenir momentanément ce qui existe. Le gouvernement n'a donc pas prétendu avoir le droit de son côté, mais il vous dit : les circonstances sont difficiles; l'unité de commandement est une nécessité de circonstances; nous, qui avons la responsabilité, nous vous prions de conserver encore, pendant quelques jours, le *statu quo*. Voilà ce qui a été dit. Je ne vois rien là qui puisse infirmer le commandement du général Changarnier; rien qui puisse blesser les susceptibilités de l'Assemblée.

M. Gouchaux et Ayllies sont entendus. Ce dernier fait remarquer qu'il n'y a pas de ministre de l'intérieur pour soutenir la discussion.

M. LARABIT : Une grave responsabilité morale pèse sur nous. Je ne vois pas l'utilité, la nécessité de nous engager dans une discussion aussi brûlante. L'urgence seule pourrait justifier notre empressement. Je demande l'ajournement. (Bruit, aux voix! le scrutin!)

Le scrutin est ouvert sur la proposition. Le dépouillement donne le résultat suivant :

Nombre des votants,	548
Pour l'ajournement,	254
Contre,	294

L'ajournement est rejeté. (Bravos sur la Montagne.)

M. LE PRÉSIDENT DU CONSEIL : Citoyens, en présence du vote qui vient d'être porté, je me demande si la discussion est possible. En présence de cette objection capitale, que le temps matériel lui manquait, soit pour adopter, soit pour modifier la loi, la discussion ne pouvait être sérieuse. (Rumeurs.) Elle ne saurait être sérieuse si elle est terminée par un vote fatalement acquis, lorsque le résultat est, en quelque sorte, fatalement acquis. J'hésite aussi à entrer dans le débat, débat qui doit soulever tant d'ardeurs. (Non! non!)

Pourquoi, au moment de nous séparer, vien-rais-je engager une discussion passionnée devant cette Assemblée lorsque ce jugement est d'avance porté? Je ne puis faire qu'une chose, c'est sauvegarder la responsabilité du pouvoir. Poser la question est tout ce que je puis. La question de légalité! elle est écartée. Le gouvernement vous dit encore qu'il est nécessaire que la force publique à Paris soit concentrée, afin de décourager les projets de l'anarchie.

L'Assemblée entend successivement MM. Liouville, Crémieux, M. le ministre des travaux publics, MM. Grévy, Victor Grandin, et de nouveau M. le président du conseil.

Il est procédé au scrutin de division, au milieu de la plus vive agitation.

Résultat : Votants, 503; pour l'adoption des conclusions de la commission, 293 (sensation); contre, 210.

Trois ou quatre cris de vive la République! se font entendre à l'extrême gauche.

M. le général Lebreton, l'un des questeurs, demande à l'Assemblée de ne pas tenir ses séances pendant trois jours à cause des réparations qu'il est indispensable de faire opérer pour servir aux délibérations de la prochaine Assemblée. (Violentes réclamations. — Non! non!)

M. Sarrans jeune combat la proposition.

M. le président du conseil l'appuie, parce que le ministère a aussi des devoirs à remplir envers la nouvelle Assemblée, à laquelle il est tenu, d'après la Constitution, de présenter un état de la situation de l'administration du pays. Il lui faut du temps pour ces travaux, les forces des ministres ne suffisent pas.

M. Flocon repousse la proposition.

Voix nombreuses : L'ordre du jour!

L'ordre du jour est mis aux voix et adopté.

La séance est levée.

Bulletin électoral.

AISNE, douze représentants modérés. — MM. Lherbette, Bauchart, Debrotonne, Odilon Barrot, Hébert, Paillet, de Cambacérés, de Ladevèze, Fouquier d'Herouël, Godelle, de Lauriston, de Bassignes.

CHARENTE, huit représentants modérés. — Mathieu Bodet, Rateau, Pougeard, Girardin, Hennessy, L. Sazerac, André, Lemercier.

CHARENTE-INFÉRIEURE, dix représentants modérés. — Dufaure, Regnault de Saint-Jean-d'Angely, Bugeaud, Baroche, Chasseloup Laubat, N. Bonaparte, Montholon, Laborde, Vast-Vimeux, de Nagle.

CORRÈZE, sept représentants rouges. — MM. Bourzat, Pénierres, Ceyras, Madesclaire, Sage, Latrade et Chamiot.

COTE-D'OR, un rouge, huit modérés : MM. Mauguin, colonel Vaudrey, Maréchal, Benoit, Champy, Chaper, Noblet, Joigneaux, James Detry.

COTES DU-NORD, treize représentants modérés : MM. de Trevenec, Le Gorrec, de Boismillon, Charnes, Denis, de Cuverville, Dépasse, Lenormand.

Desales, Troullin, Bigrel, Leronte, de Montalembert, Dieuleveut.

DOUBS. Six représentants modérés : MM. Demesmay, Baraguay-d'Hilliers, de Montalembert, Bixio, de Moustier, Pidoux.

GARD. Huit représentants modérés : MM. Benoit, ancien député, Roux-Carbonnel, ancien représentant, de Larcy, idem, Ferdinand Béchard, idem, Chapot, idem, Debeaune, propriétaire, de Labruguière, ancien représentant, de Surville, membre du conseil général.

HAUTE SAONE. Sept représentants, quatre rouges : MM. Signard, Millote, Versigny et Huguenin; trois modérés : MM. de Grammont, Dufournel, Lélut.

JURA. Sept représentants, sept rouges : MM. Grevy, Cordier, Tamisier, Derriey, Crestin, Sommier, Richardet.

MANCHE. Treize représentants modérés : MM. de Tocqueville, Daru, Vieillard, Bouvattier, Gaslonde, Hervé de Saint-Germain, Lemarrois, Noël Agnès, Duparc, Goulbot de Saint-Germain, Ferre des Ferris, Bréhier, Leverrier.

MAYENNE. Huit représentants modérés : MM. de Bersel, de La Broise, de Vanjuas, Goyet Dubignon, Laureau, Dambray, Bigot, Trippier de Loze.

DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE DE PARIS.

Du 20 mai, à 4 heures du soir.

« Presque toutes les élections sont connues. Elles se sont passées sans désordres sérieux.

« Les opinions majoritaires auront plus de 300 voix. »

DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE DE PARIS.

Du 21 mai 1849, à trois heures du soir.

Le ministre de l'intérieur à MM. les préfets, Aujourd'hui, le président de la République a passé en revue les troupes de la garnison et de l'armée de Paris.

Près de 60,000 hommes étaient sous les armes. Une foule immense garnissait les talus du Champ-de-Mars.

Dans tous les rangs et sur son passage, le président a été accueilli par des acclamations unanimes aux cris de : *Vive Louis Napoléon ! Vive le président de la République !*

Le plus grand ordre a régné pendant la revue. Il est trois heures. Le président rentre à l'Élysée-National.

Paris jouit d'un calme profond.

Nouvelles de Lyon

M. le maréchal Bugeaud est parti hier matin pour Paris, où il a été appelé par une dépêche télégraphique. Ce voyage se lierait, dit-on, à une combinaison ministérielle dont M. le maréchal aurait la présidence sans portefeuille.

Nous nous faisons l'écho de ce bruit sans en garantir l'authenticité.

— On nous annonce la visite du citoyen Greppo; il vient remercier le peuple lyonnais de l'empressement avec lequel il a sanctionné la politique proudhonienne. Nous sommes étonnés d'une chose, c'est que M. Greppo ait pu laisser partir Proudhon tout seul: c'est sa première infidélité à ce grand homme.

— La Croix-Rousse a eu dimanche son banquet comme nous l'avions annoncé. Ce banquet devait avoir trois ou quatre mille convives. Ils étaient cinq ou six cents. C'est beaucoup trop. Il n'y a pas eu de troubles à déplorer à cette occasion; plusieurs membres de notre députation assistaient, dit-on, à ces agapes fraternelles. Ce peu d'empressement de la part des socialistes à aller au prêche nous prouve que dans les élections il y a eu plus de dupes et de curieux que d'adhérents.

L'attrait de la nouveauté est si grand parmi nous !

— La deuxième division de l'armée des Alpes se rapproche de la vallée du Rhône afin de pouvoir être plus facilement transportée en Italie si le besoin s'en fait sentir.

— Le dimanche, 3 juin prochain, doivent avoir lieu aux plaines de Meyran, près Arles, des courses de chevaux, dont les prix sont ainsi classés :

Chevaux et juments de 4 ans, camargues purs ou croisés, 1,000 fr.

Chevaux et juments de 4 ans, nés de père et mère camargues, 600

Chevaux et juments camargues purs et croisés de tout âge, course de fond, 6 tours d'hippodrome au galop, 1,200

Chevaux et juments de toute race, de tout pays et de toute origine, prix de la

ville d'Arles, 1,000

Les inscriptions auront lieu la veille de la course.

--- On écrit de Toulon, le 19 mai :

Cette nuit, la diligence des Messageries nationales de Toulon à Marseille a été dévalisée par des voyageurs qui occupaient la rotonde.

Les voleurs ont enfoncé le caisson et ont soustrait, selon une version, 40,000 francs, selon une autre, 24,000 fr. seulement.

On n'a pas encore pu découvrir les traces de ces adroits industriels.

SOUVENIRS D'UN SCRUTATEUR DE MAI 1849.

Moi, Saturnin Coquard, ne voulant pas qu'on dise Que des purs Montagnards l'incohérente église Vota, le treize mai, sans rimes ni raisons, Je vais voter en vers et rimer tous mes noms. Je veux douter d'abord : il n'a pris la parole Qu'une fois seulement, — alors qu'on l'avait pris !!! Benoit, un nom superbe et pas assez compris ; Pelletier, — constamment, comme une casserole, On l'a vu raisonner. — Je vote pour Greppo Qu'attend le Panthéon au sortir de la chambre ; Pour ce bon Morellet — dont j'aime le chapeau ; Pour Fond, ce courtisan du doux jus de septembre : Ce choix mettra d'accord le rouge et le blanc, Car Fond de Chaponost les aime également. Mon suffrage est acquis à Faure, à Commissaire, A Chanay l'avocat — quoiqu'à regret. Mon cœur Au choix du grand Mathieu, né dans la Drôme, adhère ; Enfin Raspail, le fils du chevalier sans peur, Du plus rude pôteur de la démocratie, A ma voix comme il a toute ma sympathie ; C'est là l'enfant chéri, le petit Benjamin Qui conduira le peuple au paradis... Amen !

Nouvelles étrangères.

ALLEMAGNE.

Le 17 mai, la députation est arrivée hier soir de Berlin, dit la *Gazette de Cologne*, à Larubriedt Elberfeld, et par suite de son rapport, notre insurrection s'est dissipée comme un brouillard. Les habitants de la Landwehr ont occupé l'Hôtel-de-Ville, et tous les postes et les bandes armées sont éloignés de la ville.

A Manheim, le 16, le comité du pays informé qu'un colonel avait protégé la fuite du Grand-Duc jusqu'à Gernersheim, avait l'intention de traverser le Neckar près de Issembourg, afin d'atteindre Francfort, a fait partir de Carlsruhe pour notre ville 600 hommes de la garde bourgeoise et un bataillon d'infanterie.

— On mande de St-Petersbourg, le 8 mai :

Un manifeste de l'empereur vient de paraître, contenant l'exposé des motifs qui ont déterminé S. M. à intervenir dans les affaires de la Hongrie.

Le 16 mai, l'état de siège a été proclamé à Berlin sur la base de la loi du 10 mars ; maintenant il est provisoirement légal.

La *Gazette Nationale*, organe de l'opposition, vient d'être supprimée. Le général de Hannekan est nommé commandant en chef des corps d'armée dans la province rhénane et muni de pleins pouvoirs pour réprimer l'insurrection.

— Francfort, 17 mai. — Le nouveau ministère a donné communication de son programme à l'Assemblée ; il déclare qu'il donnera son appui aux gouvernements qui le lui demanderont contre les tentatives anarchiques qui prendraient pour prétexte la Constitution.

M. Welcker a fait immédiatement une motion qui a pour objet d'inviter l'archiduc Jean à nommer un autre ministère qui soit disposé à mettre à exécution la Constitution de l'empire. Le résultat de la discussion n'est pas connu.

On écrit de Berlin, le 14 mai :

« Un capitaine du génie, officier fort intelligent, avait été envoyé par le gouvernement visiter les différentes capitales d'Allemagne, pour prendre des renseignements touchant la disposition du peuple, les forces et les armes dont le parti révolutionnaire peut disposer. Le capitaine est revenu il y a quelques jours, et le rapport qu'il a fait de sa mission n'est guère rassurant pour le parti de l'ordre. L'agitation est extrême dans le pays; les gouvernements ont beau recourir à un surcroît de précautions, la volonté du peuple se fait jour à travers les baïonnettes et les canons.

« Voici un petit fait dont j'ai été témoin oculaire: Hier, un bataillon de la landwehr de Berlin, ayant reçu ses armes, dut passer en revue devant sa majesté, avant de se diriger sur Hamm, où l'on craignait une répétition des scènes de Breslau et de

Dresde. Le roi fit un petit discours aux soldats; il leur exprima ses vifs regrets de devoir les envoyer contre les habitants de Hamm, qui, jusqu'aujourd'hui, avaient toujours été les sujets les plus loyaux de sa majesté; mais, récemment, quelques démocrates français et polonais avaient réussi à tourner la tête à ces braves gens, etc., etc. — Le roi ne put pas terminer son discours; un murmure d'indignation parcourait les rangs des soldats; quelques uns crièrent: Ce n'est pas vrai! ce n'est pas vrai! D'autres se mirent à siffler, et lorsqu'un officier se mit à crier: « Vive le roi! » il n'y eut environ qu'une vingtaine de soldats qui y participèrent.

« Cette mauvaise disposition de la landwehr va toujours en s'élargissant. Aujourd'hui, le second bataillon de Berlin, ayant reçu l'ordre de se rendre à Baden, terrassa deux de ses officiers, un major et un lieutenant. « Envoyez nous contre les Russes, s'écria un jeune soldat, mais pas contre nos frères allemands! » — « Nous saurions déjà contre qui diriger nos fusils, » fit un autre. Le bataillon partit en entonnant des chansons qui contenaient tout autre chose que les éloges du roi.

« Malgré toutes ces démonstrations, qui se répètent à l'infini, je suis d'opinion que dans le combat qui va éclater, les gouvernements resteront encore une fois vainqueurs. Mais cette victoire ne sera pas de longue durée, et ne fera qu'agrandir la haine et l'agitation du peuple.

« M. Radewitz, qui est depuis longtemps clandestinement le véritable chef et moteur de notre ministère, hésite toujours à entrer définitivement dans le cabinet.

« Ce que je vous écrivais l'autre jour touchant la nouvelle loi électorale ne s'est pas encore accompli. La loi octroyée est depuis trois jours imprimée, mais on n'ose pas la promulguer en présence de l'attitude hostile que prennent les provinces du Rhin vis-à-vis du gouvernement. Au reste, le roi ne cède en rien, et j'ai honte de le dire, les officiers prussiens attendent avec impatience le moment où ils en viendront aux mains avec leurs frères allemands du Sud.

« L'armée des insurgents (c'est-à-dire de ces braves qui défendent la cause de la diète), est concentrée près de Ludwischafen et est évaluée à 20,000 hommes.

« On prétend que le Reichsverweser va former un nouveau ministère sous la présidence du général Peuker. »

ESPAGNE. — CATALOGNE. — A l'heure qu'il est, tous les chefs de l'insurrection de quelque valeur ont fait leur soumission ou se sont réfugiés en France. Borgès, dont on avait faussement annoncé la mort, mais qui, depuis quelques jours, s'était tenu caché pour soigner une blessure, est le seul qui ait reparu dans les montagnes de la Seu d'Urgel; il est parvenu à réunir 150 hommes, avec lesquels il inquite les populations et lève de fortes contributions dans les environs.

— Le général Cordova, chef de l'expédition qui doit s'embarquer au premier jour pour les Etats romains, est arrivé à Barcelonne. Il est accompagné du général Lersundi et des colonels Combres, Altas et Ligor.

Nouvelles diverses.

On nous écrit d'une ville du Jura : « Encore une Californie ! Un batelier vient de faire une grande découverte dans la rivière d'Ain : un gros morceau d'or massif, désigné par les minéralogistes sous le nom de pépite, s'est offert à ses regards au milieu des sables de la rivière. L'auteur de la trouvaille, pour en reconnaître la nature, essaya de l'entamer avec une hache; mais son attention fut éveillée par la couleur jaune du métal qu'il se bâta de porter à Arinthod. Là, un amateur lui en offrit 2 francs; un autre 200 francs; enfin, un troisième alla jusqu'à 800 francs. Voyant cette rapide surenchère, Napoléon Gentil (c'est le nom du fortuné batelier) est parti pour Lyon avec son trésor, dans l'espoir de le vendre à un haut prix. Comment ce morceau d'or est-il arrivé là ? Est-il l'indice d'une mine d'or placée dans le voisinage, et dont la rivière d'Ain, nouveau Pactole, entraînerait des parcelles ? »

VENTE FORCÉE.

Le jeudi vingt-quatre mai mil huit cent quarante-neuf, à dix heures du matin, sur la place Saint-Pierre, à Lyon, il sera, par le ministère d'un commissaire priseur, procédé à la vente aux enchères et au comptant de divers objets saisis, consistant principalement en pendules de différents styles, etc.

A. MEINEL, gérant.

CHANOINE, imprimeur, rue 18, place de la Charité